

## LA COMELLE

**Exceptés le hameau du « Champs Girard » : collecté les vendredis  
et le hameau de « Beau » : collecté les jeudis**

### CALENDRIER 2019

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, la collecte des ordures ménagères aura lieu tous **les MARDIS à partir de 5h00** sauf les jours fériés.

En raison du mardi 1<sup>er</sup> janvier férié, la collecte des ordures ménagères aura lieu :

Lundi 31 décembre **2018**

Rappel tous les bacs ou sacs doivent être sortis la veille du jour de collecte après 19h00.

Le passage de l'association Emmaüs pour la collecte des encombrants (mobiliers et objets ménagers) aura lieu :

Jeudi 25 avril 2019  
A partir de 7h30

Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire **1 semaine avant la date de passage de l'association** auprès des Services Techniques du Grand Autunois Morvan - 03 85 86 64 65.

Un doute sur le tri de vos déchets , contactez l'ambassadrice du tri au 03 85 86 64 65 ou [www.grandautunoismorvan.fr](http://www.grandautunoismorvan.fr)

T  
R  
I  
O  
U



LE TRI : j'ai tout compris !

### DANS LA BORNE BLEUE

Journaux – magazines - papier



### DANS LA BORNE JAUNE

Bouteilles et flacons plastiques



Petits cartons et briques alimentaires



Boîtes de conserve, canettes et aérosols



### DANS LA BORNE VERTE



Sans bouchon ni capsule

**EN VRAC DANS LES BORNES**

Les habitants ont accès à l'ensemble des déchèteries communautaires.  
 Pour la commune de la Comelle, la déchèterie la plus proche se situe à :

## Déchèterie La Perrière - Etang Sur Arroux

HORAIRE D'OUVERTURE		Déchets acceptés
du 1er avril au 30 septembre	du 1er octobre au 31 mars	
Lundi et mercredi de 14h30 à 18h Mardi de 9h à 12h30  Vendredi et samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h	Lundi et mercredi de 14h00 à 17h30 Mardi de 9h à 12h30  Vendredi et samedi de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déchets ménagers non recyclables</li> <li>- Déchets verts (tonte de pelouse, branchages,...)</li> <li>- Ferraille</li> <li>- Gravats</li> <li>- Cartons</li> <li>- Vêtements</li> <li>- Déchets ménagers recyclables (verre, emballages ménagers, papier, journaux)</li> <li>- Huile de friture / Huile de vidange</li> <li>- Batteries / piles</li> <li>- Cartouches d'impression usagées</li> <li>- Déchets diffus spécifiques (peintures, phytos, ...)</li> <li>- Radiographies</li> <li>- DEEE</li> <li>- Bois</li> <li>- Mobilier</li> <li>- Capsules Nespresso</li> </ul>